

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE, GARDE DES SCEAUX
SECRETARIAT GENERAL A LA FONCTION
PUBLIQUE ET AU TRAVAIL
DIRECTION DE LA FONCTION

RECTIFICATIF N° 78/041 DU 26 JANVIER 1978
/MJT.SGFPT.DFP-6/10
au décret n° 77/581/MJT.DGT.DCGPCE du 15.11.77
portant reclassement et nomination de Madame
GALIBA, née SINGHA Firmine.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN;

VISAS/

AU LIEU DE:

Article 1er (ancien) En application des dispositions du décret n° 71/247
du 26.7.71, susvisé, Madame GALIBA, née SINGHA Firmine, Agent Spéciale
Principale de 3^e échelon, des cadres de la catégorie B, hiérarchie II
des SAF, titulaire de la Licence en Droit, délivrée par l'Université
Marien NGOUABI de Brazzaville, en service à la Trésorerie Générale à
Brazzaville, est reclassée à la catégorie A, hiérarchie I et nommée
Inspectrice du Trésor de 1^{er} échelon, indice 830- ACC- néant

LIRE

Article 1er: (nouveau) En application des dispositions du décret n°
71/247/ du 26.7.71 susvisé, Madame GALIBA, née SINGHA Firmine, Agent
Spéciale Principale de 3^e échelon, des cadres de la catégorie B,
hiérarchie II des SAF, titulaire de la Licence en Droit délivrée par
l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville, en service à la Trésorerie
Générale à Brazzaville, est reclassée à la catégorie A, hiérarchie I
et nommée Inspectrice du Trésor de 1^{er} échelon, indice 790 ACC- néant.

Le reste sans changement.-

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre
du Plan

Brazzaville, le 26/1/78

Colonel Louis SILVAIN GOMA

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux

Le Ministre des Finances

Alphonse MOUÏSSOU-DOGATI

Henri LOPES

AMPLIATIONS

SGFPT.DFP..... 3
JORPC..... 2
DB..... 2
DCF..... 2
TRESORERIE GALE... 4
DOSSIER..... 4
SGCM/BC..... 3
INTERESSEE..... 1